

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



Les « progrès » de la prévention The "progress" of prevention Los "progresos" de la prevención

Gilbert Renaud

Numéro 11 (51), printemps 1984

La prévention, entre le contrôle et l'autogestion

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034623ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034623ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Renaud, G. (1984). Les « progrès » de la prévention. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (11), 35–44. <https://doi.org/10.7202/1034623ar>

Résumé de l'article

La prévention est entrée dans les moeurs étatiques et elle s'harmonise avec le chant technocratique de la rationalisation, de la planification, de la programmation et de la participation communautaire. À travers ce dispositif s'opère la modernisation de la société québécoise qui accentue sa capacité d'intervention sur elle-même. Ce faisant, la prévention devient un enjeu pour des acteurs sociaux en lutte autour du contrôle du système ainsi constitué.

La prévention procède ainsi de la modernisation technocratique qui ouvre la voie à la construction d'un « social » où s'organise, à travers des rapports sociaux de domination, le développement. Mais, contradiction et paradoxe : ce qui se donne sous le couvert d'une modernisation, d'un progrès rendant possible un fonctionnement social plus rationnel dont les ramifications étendent désormais le champ d'action de nos sociétés, ouvre aussi la voie d'une mort sociale. En effet, parce qu'elle relève du dispositif étatico-rationnel de domestication des passions humaines et de gestion sociale, la prévention nourrit une destruction des régulations spontanées de la vie communautaire. Il apparaît ainsi qu'elle s'inscrit dans un double registre : elle contribue à l'édification d'un « social-étatique » dont le progrès dévore le social organique.

Les « progrès » de la prévention

G. Renaud

« Mieux vaut prévenir que guérir » : le célèbre adage a fait et fait encore beaucoup discourir l'État qui semble être convaincu des vertus de l'action préventive dans le domaine social. La conversion remonte au début des années 60, alors que l'État québécois prend l'initiative du développement social. Depuis, pas une réforme qui ne se réclame de près ou de loin de la prévention ; pas un rapport, pas une étude qui ne recommandent à l'État d'en intensifier le développement... Certes, la pratique sociale tarde à se transformer, mais nul ne peut nier, à moins de verser dans le procès d'intention, que l'État s'efforce de constituer un réseau de services préventifs qui contrent efficacement les problèmes sociaux et allègent le poids coûteux des services socio-sanitaires.

La prévention est donc entrée dans les moeurs étatiques et elle

s'harmonise avec le chant technocratique de la rationalisation, de la planification, de la programmation et de la participation communautaire. Tout compte fait, à travers ce dispositif, nous sommes d'abord renvoyés à la modernisation de la société québécoise qui accentue sa capacité d'intervention sur elle-même. Un tel « progrès social » permet de dépasser les frontières limitées de l'intervention traditionnelle pour atteindre de nouveaux recoins et assurer à la société une plus grande emprise sur son développement. Ce faisant, la prévention devient un enjeu pour des acteurs sociaux en lutte autour du contrôle du système ainsi constitué.

La prévention procède ainsi de la modernisation technocratique qui ouvre la voie à la construction d'un « social » où se met en forme, à travers des rapports sociaux de domination, une plus grande capacité

pour la société d'intervenir sur son fonctionnement. Mais, contradiction et paradoxe : ce qui se donne sous le couvert d'une modernisation, d'un progrès rendant possible un fonctionnement social plus rationnel dont les ramifications étendent désormais le champ d'action de nos sociétés conflictuelles, ouvre aussi la voie d'une mort sociale. En effet, parce qu'elle relève du dispositif étatico-rationnel de domestication des passions humaines et de gestion sociale, la prévention nourrit une destruction des régulations spontanées de la vie communautaire. Il apparaît ainsi qu'elle s'inscrit dans un double registre : elle contribue à l'édification d'un « social-étatique » dont le progrès dévore le social organique.

36 La construction du dispositif préventif

Lorsque le Comité d'étude sur l'assistance publique présente son rapport¹ en juin 1963, il propose une série de recommandations qui s'articulent essentiellement autour de la responsabilité première de l'État en matière de développement social. La justice sociale et la reconnaissance du droit universel à l'assistance en cas de besoin font enfin leur apparition sur la scène politique québécoise. Les principes de l'État-providence et de la sécurité sociale devront désormais être reconnus, car le Comité l'a bien compris : le « progrès » de la société québécoise appelle la mise en oeuvre d'une politique sociale d'ensemble qui contribue efficacement au développement économique. L'action sociale accède ainsi au statut d'élément indispensable au « progrès » économique.

En adoptant de telles perspectives, le Comité ne se limite pas à entériner le principe du « leadership » de l'État dans le domaine du bien-être social, il suggère dans le même mouvement l'extension de l'action sociale qui ne doit plus se cantonner dans l'assistance financière, mais doit davantage s'orienter « dans la voie de la prévention individuelle et collective² ». Désormais, l'État devra donc assurer protection à tous les citoyens et cette ombre protectrice étendra son emprise bienveillante jusque dans nos comportements. Les propos du

Comité sont, à cet effet, explicites :

L'assistance financière à domicile devrait s'inspirer et s'accompagner d'efforts sérieux et méthodiques de prévention. Cet objectif vise donc en substance à protéger les individus, les familles et les groupes de la déchéance économique et sociale. Il faut concevoir ici la prévention comme un ensemble d'efforts concertés cherchant à créer et à maintenir un climat économique et social qui favorise non seulement la satisfaction normale des besoins essentiels des citoyens, mais encore des comportements sains et productifs ainsi que l'établissement de relations humaines stables et harmonieuses³.



Ainsi s'amorce la construction d'un dispositif de protection sociale qui se déploiera toujours davantage en étendant le champ de son emprise et en commandant le façonnage de comportements adéquats, « sains et productifs ». La prévention constitue un élément fondamental de ce dispositif qui prend appui sur une vision globale et systémique du développement. En effet, l'intégration de la prévention au dispositif des politiques sociales suppose une conscience de l'interdépendance des éléments qui composent le système social. C'est parce que nos sociétés ont acquis une capacité supérieure d'intervenir sur elles-mêmes qu'elles s'ouvrent à l'action préventive qui n'apparaît plus comme dépense improductive et stérile, mais se révèle comme « investissement judicieux dans le capital humain ». Autrement dit, la prévention accompagne inévitablement le développement de sociétés qui se conçoivent

comme système et luttent pour s'assurer une plus grande emprise sur leur développement.

Cette perspective sera également reprise par la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social (CESBES) dont le rapport⁴, publié entre 1967 et 1972, sert de pivot à la réforme des services socio-sanitaires. Accordant la priorité à la prévention (aussi bien dans le champ de la santé que dans le champ des services sociaux), la CESBES complète et achève l'intégration de la protection sociale au fonctionnement systémique de la société québécoise. La prévention se constitue comme élément de la gestion planifiée du développement et les années 70 seront marquées par une volonté nette d'instaurer un programme d'actions préventives plus efficaces dans la lutte contre les problèmes sociaux.

Plus près de nous, le Rapport Charbonneau⁵ a présenté une évaluation de l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse (Loi 24) qui insiste sur la nécessité d'encourager et de développer l'action préventive auprès des jeunes. Tout dernièrement, le ministère des Affaires sociales procédait à la définition et au partage des tâches entre les deux types d'établissements (Centres de services sociaux et Centres locaux de services communautaires) concernés par la distribution des services sociaux⁶. Le document publié à cet effet rappelait l'orientation préventive prioritaire que la CESBES recommandait d'adopter dans la réforme du système des services sociaux. Et c'est pour revenir à l'esprit de la Commission et pour achever la réforme que le ministère propose un cadre de partage des responsabilités entre les C.L.S.C. et les C.S.S.

La modernisation des pratiques sociales

Depuis le Rapport du Comité d'étude sur l'assistance publique,

on peut ainsi dégager le projet constant d'établir et de fortifier une action sociale préventive qui se conjugue avec les paramètres d'une société soucieuse de maîtriser son développement. Reconnaître la faiblesse, voire l'absence d'une pratique sociale qui concrétise le discours promu, n'autorise pas à nier que la prévention intéresse au plus haut point une technocratie avide d'imposer son emprise sur les conduites sociales. Du discours à la pratique, il y a l'épaisseur des rapports sociaux et politiques qui viennent moduler l'orientation et le fonctionnement des organisations socio-sanitaires. C'est pourquoi le discours préventif fonctionne invariablement sur le même mode : il cerne un adversaire qu'il présente comme obstacle à l'effort de changement.

Ainsi les travailleurs sociaux⁷ ont-ils été l'objet de multiples attaques dénonçant leur « professionnalisme thérapeutique » qui fait obstacle à l'établissement de pratiques préventives. Depuis le Rapport de la CESBES jusqu'au Rapport Charbonneau, on peut retracer le fil d'un rejet et d'un blâme continus à l'endroit des travailleurs sociaux dont les interventions sont jugées inadéquates, désuètes et inadaptées au modèle de fonctionnement systémique promu par la technocratie. La relation thérapeutique qui constitue le fondement de l'acte professionnel est déclassée et déqualifiée au profit de la consécration d'une pratique qui s'articule sur la prévention des problèmes. On aura compris que la prévention se place ainsi au cœur du processus de modernisation qui rencontre la résistance des anciens détenteurs de pouvoir. Dans ce processus, les travailleurs sociaux passent même, en l'espace de quelques années, d'un pôle à l'autre : le Comité d'étude sur l'assistance publique pourfendait la vieille caste des fonctionnaires du ministère de la Famille et du Bien-être social et soulignait la

compétence des travailleurs sociaux dont les habilités devaient être mises à contribution dans l'instauration de services sociaux préventifs. Neuf années plus tard, la CESBES fait paraître son rapport sur les services sociaux dans lequel elle fustige les travailleurs sociaux dont le « professionnalisme » empêche le développement de pratiques sociales communautaires et déprofessionnalisées sur lesquelles doit se fonder un travail social qui accorde priorité à la prévention !

Somme toute, le jeu des rapports sociaux dessinent les premiers contours de la prévention : plusieurs analyses ont fait ressortir la lutte continue au sein des organisations de services socio-sanitaires entre une branche professionnelle et une branche technocratico-administrative qui usent de stratégies différentes pour établir et maintenir leur pouvoir sur l'appareil de services. La lutte entre « l'ancien et le nouveau » se poursuit inlassablement et la prévention s'inscrit au cœur du projet technocratique de déstabilisation de groupes professionnels réticents à abandonner les pratiques qui leur confèrent autorité et pouvoir. On commence à mieux apercevoir la distance qui sépare le projet de sa mise en oeuvre : celle-ci est le produit des rapports de force entre les technocrates et les professionnels des services ; elle est le fruit d'un compromis politique entre détenteurs de pouvoirs différents. La prévention ne passe pas par-dessus les rapports sociaux, elle passe dedans... Elle participe du projet technocratique de modernisation que se doit de déstabiliser l'inertie des groupes professionnels qui s'accrochent à des pratiques et des organisations correspondant à leur pouvoir et qui cherchent, par conséquent, à bloquer la modernisation, ou du moins à y faire valoir leurs intérêts.

Par ailleurs, le dispositif de la prévention fait également appel à la mobilisation communautaire. En

effet, prévention et participation communautaire s'interpellent : la communauté est sans cesse sollicitée à se constituer comme ressource d'aide, de support et de surveillance auprès de ses membres. La prévention se construit ainsi à travers l'appel à une prise en charge communautaire qui doit s'effectuer sous la gouverne de professionnels « modernes » capables d'interférer avec les ressorts de la collectivité⁸. Action préventive et structuration communautaire procèdent du même dispositif qui assure une efficacité accrue à la lutte contre les problèmes sociaux. L'appel à la responsabilité et à la prise en charge communautaires ne saurait, en fait, se comprendre en dehors d'une organisation techno-systémique qui cherche à mobiliser toutes les énergies, toutes les ressources disponibles pour mettre en action une capacité supérieure d'intervention. C'est pourquoi la participation communautaire est requise pour travailler à la reconstruction du tissu social dont les mailles doivent s'agencer autour de la prévention des conduites déviantes et délinquantes.

La liste des éléments conceptuels et organisationnels qui accompagnent le discours préventif peut, en fait, être étendue encore davantage : rationalisation, rentabilisation, planification, programmation, bref tous les instruments technocratiques s'harmonisent avec le thème de la prévention et l'orchestre exécute le même concert depuis déjà vingt ans... Vingt ans au cours desquels des variations se font entendre, mais vingt ans de lutte incessante pour moderniser le vaste dispositif des services socio-sanitaires et le plier aux règles d'une planification qui appelle la prévention des problèmes sociaux.

Car c'est bien de modernisation dont il est question dans cette entreprise qui prend son envol au cours des années 60. Modernisation qui vise la transformation des pratiques et des organisations sociales pour

38 mettre en forme une capacité plus grande d'intervenir sur les problèmes sociaux. Modernisation qui mobilise les ressources des sciences humaines afin d'initier un travail social dépassant le champ des inadaptations à soigner pour atteindre les facteurs à l'origine de ces inadaptations et y amorcer une première intervention. Modernisation qui bouscule l'ordre traditionnel et s'enracine dans une perception nouvelle du développement : nos sociétés constituent des systèmes aux éléments interdépendants dont la croissance peut désormais être planifiée et exige une harmonisation orientée par la capacité supérieure de se produire qu'il est nécessaire et possible de mettre en oeuvre dans l'action sociale. En ce sens, la prévention procède du système d'action des sociétés programmées et le processus de modernisation nous plonge au coeur d'une société plus rationnelle qui apprend à se produire davantage à partir de ses investissements dans la prévention.

Le jeu des rapports sociaux

Du coup, les frontières du social reculent, car « la modernisation fait entrer des secteurs de plus en plus larges de la vie sociale dans le champ des conflits sociaux⁹ ». Le social s'édifie à la mesure de l'accroissement que nos sociétés peuvent exercer sur les facteurs multiples et interreliés qui interviennent dans leur fonctionnement. Le social

se construit et il dessine dans le même mouvement l'émergence de nouveaux conflits centrés sur la gestion et le contrôle du développement. Produit par des gestionnaires et des professionnels initiateurs de nouveaux modes d'intervention, le foisonnement d'expérimentations qui ont cours durant les années 60 et 70 fait éclore des pratiques adaptées aux capacités nouvelles de nos sociétés.

À ce niveau, le jeu des rapports sociaux intervient principalement entre la « caste » des professionnels préoccupée de maintenir un ordre social traditionnel qui lui confère pouvoir et privilèges et une technocratie montante (composée d'administrateurs gestionnaires et de professionnels modernisateurs) soucieuse de consolider l'emprise de nos sociétés sur leur fonctionnement tout en y installant sa domination. Dans ce jeu d'élites, la prévention subit sa première déformation : le poids du professionnalisme interfère en bloquant le déploiement des pratiques préventives. De son côté, la participation communautaire fonctionne comme une sorte d'appel à la lutte contre les traditions professionnelles et au soutien des technocrates. Nouveau jeu d'alliance où les classes populaires sont sollicitées à se mobiliser, à définir leurs besoins et à intervenir derrière l'étendard d'une technocratie qui fait subir une deuxième déformation à la prévention en l'intégrant à sa domination.

En effet, la modernisation divise ses « adeptes » : le jeu des rapports sociaux y décrit le conflit opposant la classe dirigeante et les classes populaires autour de l'appropriation et du contrôle de la capacité supérieure de se produire qui prend nom de développement. La prévention s'inscrit alors dans la domination qui fait corps avec l'action de la classe dirigeante des sociétés programmées. Les frontières du social reculent en sorte que l'emprise de nos sociétés sur leur fonc-

tionnement s'accroît, mais ces nouvelles frontières circonscrivent dans le même mouvement l'extension d'une domination qui atteint désormais un espace plus vaste de la vie sociale et individuelle. En somme, la prévention se rétrécit à la mesure de l'emprise dominatrice de la technocratie.

En l'espace de vingt ans, la modernisation se renverse sous l'effet des rapports sociaux : le bouillonnement des années 60, qui inaugurerait la mise en forme d'une organisation visant à intégrer notamment la prévention et la participation des communautés à la définition de leurs besoins, se transforme en contrôle social animé par une communauté structurée à partir des objectifs fixés par l'appareil technocratique.

À terme, la prévention s'en trouve transformée au rythme même de l'appropriation par la classe dirigeante des capacités d'action sociale. Petit à petit, la prévention se confond avec l'administration efficace des populations cibles qui deviennent des priorités d'intervention dès le moment où les indicateurs sociaux ont livré leur mesure de facteurs et de taux de risques. En définitive, la technocratie incorpore la prévention à son langage administratif qui confère aux problèmes sociaux une stricte dimension technico-productiviste à partir de laquelle est réglée l'intervention destinée aux populations à risques. La prévention devient « programmation offensive » : elle vise à normaliser les conduites humaines et à happer le plus tôt possible les populations susceptibles de perturber l'ordre social¹⁰.

Tandis que les services sociaux sont mobilisés dans la « gestion prévisionnelle des risques », le rêve d'une société de participation éten due chemine vers le cauchemar d'une communauté enrôlée autour des objectifs de l'appareil technocratique qui lui impose maintenant de prendre en charge ses éléments

dysfonctionnels. La prévention par la participation des citoyens se résume ainsi au projet d'un contrôle communautaire organisé sous l'égide des éducateurs-animateurs que produit la société technocratique. Les « territoires à risques » doivent, en quelque sorte, subir la pression d'une organisation communautaire téléguidée à partir des sommets de l'appareil.

À cette responsabilité communautaire confinée à la prévention des risques que présentent des populations cibles s'ajoute l'appel à la responsabilité individuelle. L'avènement du « marketing social » inaugure la tentative de modifier les comportements « malsains » de chaque individu invité désormais à adhérer à un mode de vie bien réglé. Une telle orientation est particulièrement manifeste dans le champ de la santé où la prévention passe maintenant par la rééducation pure et simple des individus. À cet effet, le Livre blanc du ministère d'État au développement culturel indiquait, en 1978, le tracé d'une action préventive qui ne passe plus par l'accès aux services sanitaires et l'action communautaire, mais par la modification des comportements individuels :

Nous n'apprenons rien à personne en soulignant que, depuis l'instauration d'un régime universel d'assurance-maladie au Québec, la pratique traditionnelle de la médecine a été profondément bouleversée. Nos hôpitaux sont devenus trop souvent des milieux inhumains, malgré un appareillage extrêmement coûteux et un personnel qualifié mais débordé... Aussi parle-t-on de plus en plus de « médecine préventive ». Plutôt que de se borner à soigner les maladies causées par nos genres de vie déréglés, il s'agirait de modifier nos façons de manger, de dormir, de travailler, de se divertir, de concevoir l'existence. Il s'agirait de réapprendre à chacun à veiller lui-même à sa santé et à ne recourir qu'à bon escient aux établissements et aux personnes spécialisés. En somme, la « médecine préventive » suppose la faculté d'agir sur les genres de vie, sur la culture¹¹.

Chaque individu est ainsi invité à s'autoréguler, à s'auto-programmer pour atteindre un état



de dépassement où il peut s'affirmer comme être autonome, indépendant, puissant et vigoureux (profondément asocial) capable de résister aux sollicitations qui viendraient ébranler sa béate quiétude et que pourrait lui tendre son environnement communautaire. La prévention s'affirme alors comme production d'un surhomme, d'une surfemme qui a appris à ne pas fumer, à boire modérément, à s'activer suffisamment, à manger de manière équilibrée, à user de son sexe correctement, sous la conduite de professionnels qui ont mis au point de nouveaux discours et de nouvelles pratiques calquées sur la vision technocratique du fonctionnement social. Elle se déploie comme bonheur planifié par une bienveillance technocratique qui dresse le tableau des sains comportements productifs auxquels chacun doit adhérer : le bien-être garanti à tous par l'adhésion à l'individualisme préventif...

Ainsi se tord la prévention. Elle relève dans son cheminement d'une double logique : d'une part, une logique modernisatrice qui vient accroître une capacité d'intervenir sur le fonctionnement social et qui rencontre la résistance corporatiste de groupes professionnels préoccupés de maintenir un ordre social garant de leurs privilèges ; d'autre part, une logique dominante qui conduit à l'appropriation par la technocratie de l'ouverture créée par la modernisation. À terme, la prévention acquiert une saveur amère : autant elle émane de la construction d'un système social où s'accroît la capacité de développement, autant elle se met en forme dans une domination qui oriente la construction du social vers la poursuite des objectifs administratifs et productivistes que la technocratie détermine. On voit donc poindre la prévention telle qu'elle se donne aujourd'hui : elle doit d'abord subir l'assaut de groupes professionnels qui refusent l'ouverture du système d'action et elle se limite ensuite aux

40 intérêts d'une structure administrative épaulée par de nouveaux professionnels spécialistes des comportements individuels et communautaires adéquats pour le fonctionnement efficace du système. Le rêve d'une prévention communautaire axée sur les besoins et l'affirmation des classes populaires se dissout...

Et c'est alors que prend forme le mouvement de groupes hétérogènes qui luttent contre une telle appropriation de la capacité d'action de nos sociétés. Encore à la recherche de leur identité, ces groupes n'en définissent pas moins de manière différente la prévention en l'incorporant à un projet autogestionnaire qui attend encore d'être mieux cerné. Le social se redéploie autour du conflit où s'affrontent gestion technocratique et utopie autogestionnaire ; l'auto-programmation technocratique se bute à l'émergence d'un mouvement encore fragile qui se structure autour de l'appropriation du développement pour l'orienter davantage en fonction des intérêts des classes populaires. La prévention acquiert alors saveur d'enjeu où le social se régénère à la mesure même de la contestation de la réduction contrôlante opérée par la domination. Émergence donc d'un mouvement social encore faible qui interpelle toutefois les savoirs (scientifiques et professionnels) invités à abandonner leur « neutralité » pour plonger dans la dynamique des rapports sociaux¹².



La destruction du social

Pourtant, s'il s'avère que la construction d'un dispositif préventif émane de la capacité supérieure d'intervenir sur elles-mêmes, qu'acquièrent nos sociétés à travers la structuration d'un système d'action où les acteurs sociaux s'opposent autour de l'orientation du développement, il n'en reste pas moins qu'un tel social nous renvoie au triomphe d'une action rationnelle étendue à toute la vie collective et individuelle (fût-ce grâce à l'action

de mouvements sociaux de contestation qui prennent en compte les intérêts des classes populaires dans la rationalisation opérée). Or, un tel social se nourrit de la destruction d'un social organique qui se met en oeuvre dans le jeu de la passion et de la dépendance communautaire¹³. Autrement dit, l'analyse de la prévention nous renvoie à ce paradoxe de la construction d'un social qui détruit l'organicité de la vie communautaire. La prévention participe ainsi de la nature ambiguë du social que Jean Baudrillard a déjà souligné :

Le social n'est pas un processus clair et univoque [...] Ainsi des institutions qui ont jalonné les « progrès du social » [...], on peut dire qu'elles produisent et détruisent le social dans le même mouvement.

Si le social est fait des instances abstraites qui s'édifient les unes après les autres sur les ruines de l'édifice symbolique et rituel des sociétés antérieures, alors ces institutions en produisent de plus en plus. Mais en même temps elles consacrent cette abstraction dévorante, dévoratrice peut-être justement de la « substance moelle » du social. De ce point de vue, on peut dire que le social régresse à mesure même du développement de ses institutions¹⁴.

Ainsi, le social s'étend à la mesure même de la capacité d'action de nos sociétés, mais ce social abstrait et rationnel dévore cela même qui assure la vie collective et communautaire. En effet, le social s'inscrit dans le mouvement de domestication des passions humaines qui constitue la lame de fond de la civilisation industrielle occidentale¹⁵. Domesticquer les passions pour assurer l'emprise de la Raison sur le fonctionnement social et individuel : voilà la trajectoire de la civilisation occidentale. Libérer les individus de l'organicité communautaire pour mieux les soumettre et construire une socialité rationnelle : telle est la substance dont se nourrit l'obsession préventive. Le social reconstruit de manière abstraite, le social simulé, l'être-ensemble « artificialisé », bref le social rationalisé envahit l'espace de l'être collectif organique pour le

déstructurer et soumettre l'individu « libéré de son appartenance communautaire » au pouvoir rationnel. Le social préventif tente ainsi de simuler la régulation spontanée qui surgit d'une vie communautaire intense et il participe alors du processus de contrôle rationnel des passions humaines, ainsi que le rappelait Michel Maffesoli à la suite de Vilfredo Pareto :

Le sociologue maudit Vilfredo Pareto, dans une lettre pamphlétaire, s'en prend à ces « hygiénistes » et « moralistes » qui prétendent, à partir de considérations criminologiques, morales et scientifiques, régenter l'usage et l'abus de l'alcool. Régenter l'alimentation (ici l'alcool) pour le plus grand bien naturellement des individus. N'est-ce pas le sommet d'un contrôle social qui fait fi de toute régulation spontanée, et qui entend résumer et centraliser toutes les attitudes sociales ? En bref, une telle domination repose sur la conception de « l'État-Éthique » qui est cette entité providentielle, véritable substitut de la divinité qui dicte dans le moindre détail ce qu'il convient de faire pour éviter la déchéance éternelle, et de ce fait peut intervenir dans l'attitude, le comportement, l'activité à avoir ou à faire. L'État-Éthique apporte la sécurisation de l'existence, mais comme chacun sait la protection entraîne la soumission [...], et quand la protection ne se contente plus d'être un rempart contre les dangers extérieurs, mais entend s'occuper du détail de l'existence, alors la soumission devient totale ¹⁶.

À travers cette longue citation, voilà bien pointée la nature du social-étatique qui nous intéresse ici. Il ne s'agit aucunement de nier la validité de l'action préventive (le célèbre adage conserve ses vertus : il vaut toujours mieux prévenir que guérir...), mais d'en souligner la nature abstraite et totalitaire qui participe du processus d'édification du pouvoir rationnel culminant dans l'État-providence et dans l'organisation de la société sous l'égide de la Raison. La prévention chemine désormais au gré de l'édification étatique, c'est-à-dire du pouvoir rationnel qui entend enseigner à chacun pour son bonheur ce qu'il convient de faire et de penser. Elle s'édifie au rythme même de la désagrégation de la conscience collective qui rend chaque individu plus

fragile devant l'ordre de l'État. Bref, la prévention relève de ce qu'il faut bien nommer le social-étatique qui simule pour mieux le contrôler le social organique.

Ainsi, la prévention s'analyse d'abord en fonction du social auquel elle renvoie. Or, telle qu'elle se présente, la prévention se détache du tissu social communautaire pour se fondre dans la puissance tutélaire de l'État et du pouvoir rationnel qui s'achève dans le projet d'auto-programmation de chaque individu capable désormais de se dresser seul contre les passions qui pourraient l'envahir. L'individualisme préventif est cela même qui nourrit l'État ¹⁷, puisque celui-ci peut alors s'affirmer comme structurant d'un tout que son action a atomisé. L'être-ensemble organique qui régule la vie s'asphyxie sous l'emprise d'un État prenant corps avec l'individu libéré qu'il a suscité. La « prévention social-étatique » aboutit à l'achèvement de la libération qui produit un individu autonome, indépendant et auto-suffisant ayant rompu avec toute appartenance communautaire et devant se plier à la rationalisation monotone de son existence.

Ce faisant, le pouvoir peut s'édifier encore davantage : le social-étatique s'érige en puissance bienveillante à l'égard de l'individu qu'il foment et domine. La conscience collective se désagrègeant au rythme même de l'émancipation de l'individu, il devient possible de planifier et de structurer une vie sociale qui a perdu son essence. À terme, la vie régulée, monotone et mortifère accompagne la fabrication d'un social rationnel. Le risque, l'insécurité, l'aléa qui font la richesse de la vie collective et individuelle sont noyés par la prétention constante de la Raison de veiller au bonheur de chacun. Prévenir les défaillances qui risquent de compromettre la planification rationnelle de l'existence et ce, à partir d'une régulation opérée par la technique adé-

quate : voilà la trajectoire d'un pouvoir préventif qui soumet les individus au trajet bien défini qu'il planifie. L'appel à la prévention fonctionne ainsi davantage comme structuration d'un social si bien atomisé que l'État peut seul désormais en garantir le fonctionnement. De même, l'appel à la responsabilité et à la prise en charge communautaires participe de ce processus : l'État commande la création de communautés artificielles chargées de prévenir les comportements inadéquats de leurs membres. Un tel social se fonde sur la simulation mécanique de la conscience collective et il ne peut fonctionner autrement que comme contrôle social.

La trajectoire civilisationnelle achève la dissolution de l'organicité communautaire et l'État-providence se présente comme le produit historique de la détérioration d'une solidarité de base qui s'affirme dans l'échange et l'interdépendance. Cette solidarité organique est détruite par le mouvement d'émancipation de l'individu rivé à l'État qui doit nécessairement mettre en place une solidarité mécanique. La conscience collective se confond alors de plus en plus avec le pouvoir qui s'affirme comme seul garant du bien-être social et du bonheur humain. Et la prévention participe aujourd'hui de cette extension de l'État qui doit fixer à chacun les paramètres de son existence afin de maintenir abstraitement une conscience désormais détachée de son enracinement dans l'organicité du tissu social. Ainsi, la domestication des passions culmine dans la prévention qui complète l'emprise du pouvoir sur la communauté humaine : c'est l'aboutissement de la domestication totale d'un individu qui a renoncé à la puissance du corps collectif.

Les progrès de la prévention rythment ainsi le progrès de l'État et du pouvoir rationnel qui, en l'ab-

mènent un travail de soumission d'une vie sociale atomisée, étatisée et planifiée. L'État se nourrit de la domestication sécurisante qui forge la prévention contemporaine.

* * *

La prévention procède donc d'un paradoxe : autant elle est le produit d'une société capable d'étendre son intervention sur elle-même à travers le conflit d'acteurs sociaux qui luttent autour de l'orientation du développement, autant elle relève d'un processus de destruction sociale et de perte d'organicité d'une communauté qui s'atomise en ouvrant la voie du contrôle des comportements de chacun au profit du travail rationnel et productif que le pouvoir entend désormais fixer et planifier.

Et c'est au coeur de ce même paradoxe qu'il faut situer les succès et les échecs de la prévention : succès d'acteurs sociaux qui se mobilisent dans le cadre du système d'action pour lutter contre la domination et orienter la prévention vers la prise en compte des intérêts des classes populaires ; échec du pouvoir devant l'adhésion aux principes de la prévention d'une masse qui résiste par ses pratiques quotidiennes à la planification de son bonheur. Technocratie et mouvements sociaux jouant de leur lutte frontale sont impuissants devant ce jeu d'une masse populaire qui refuse sa « domestication libératrice » et continue d'adopter les mêmes comportements « irrationnels » de ruse à l'égard des valeurs dominantes. Somme toute, l'opposition frontale de la technocratie et des mouvements sociaux participe du même projet de rationalisation de l'existence et leur échec tient précisément de ce travail qui, en sourdine pour ainsi dire, opère une totale réversion en adhérant aux principes de la prévention, mais en bloquant leur application intégrale²⁰. Chacun se joue de la

prévention et renvoie les experts à leurs discours : la prévention ne marche pas...

L'État peut bien chercher à rationaliser davantage les conduites humaines en interpellant le sens communautaire et en responsabilisant les individus à l'égard des risques qu'ils encourent, il n'en demeure pas moins que l'on est placé en pleine contradiction : le social-étatique comme organisation rationnelle de l'existence se fonde sur l'émancipation de l'individu et la destruction du tissu générateur d'une conscience collective d'interdépendance ; dès lors, l'appel à la responsabilité devient une abstraction, car il émane de l'instance destructrice de l'organicité sociale. La prévention récolte ce que le social-étatique sème : le désintéressement et la mort sociale provoqués par une atomisation qui atteint un point culminant où la vie se vide de sa puissance communautaire. La domestication des passions humaines exerce son effet de renversement : le corps social vidé de sa moelle épinière s'atomise au point de mettre en péril le social-étatique qui a engendré une indifférence si forte qu'elle menace de « faire sauter la baraque ». Les atomes sont dérégulés et les exhortations étatico-rationnelles qui cherchent à résoudre entre eux ces atomes ne peuvent vaincre leur développement cancéreux. Le social se meurt de son étatisation... Paradoxal donc ce progrès qui nous mène à une capacité supérieure d'action se renversant en mort sociale...

La domestication s'achève, mais elle rencontre aussi la résistance d'une masse qui ruse avec la domination. Tout le monde le sait : mieux vaut prévenir que guérir, mais chacun entend se dérober à la pratique d'une vie bien rangée... Pire encore, la rationalisation de l'existence, qui tisse sa toile bienveillante et « domesticatrice » en détruisant l'organicité sociale, engendre par le fait même l'éclo-

42 sence d'une conscience collective greffée au corps social, doit opérer un contrôle des individus en vue d'assurer la cohésion de l'être-ensemble. Se nourrissant de la « socialité naturelle » et de l'individualisme, le progrès de l'État achève de créer une socialité étatique, artificielle et mécanique où il confine chacun des atomes du corps social à l'impuissance et au contrôle social.

L'individu apparaît ainsi de plus en plus domestiqué et soumis au pouvoir. Il en résulte un être parfaitement asocial qui doit vivre la soumission totale que décrivait Claude Lefort :

L'homme en vient à se rapporter au travail par le médium de la technologie, à son désir par le médium de la sexologie, à la nourriture par celui de la diététique, à l'enfant ou au nourrisson par celui de la pédagogie ou de l'élevage rationnel, à la nature par celui de l'écologie, d'une façon générale à son corps, sa vie et les autres par mille petits modèles scientifico-psychologiques ou sociologiques. Un fantastique projet d'intimidation soutient ce discours de connaissance qui contraint le grand nombre à se soumettre aux représentations de l'expert, mieux : à les intérioriser sous peine soit de n'être rien, soit de se percevoir comme asocial ou déviant ou déchet¹⁸.

Tel est le fantasme de la prévention : produire un individu soumis à l'expertise comme seul critère de « guidance » de ses conduites. En somme, l'individu parfaitement domestiqué est l'envers de l'achèvement de l'État et des politiques sociales qui, à travers la sécurisation qu'ils produisent,

sion de conduites violentes, perverses et marginales entraînant le redéploiement de pratiques de contrôle qui produisent à nouveau cela même qu'elles veulent combattre. La vie se refuse à sa rationalisation, à sa domestication et à sa « libération ». Ainsi s'ébauche le cercle vicieux d'une rationalisation qui n'en finit pas de se confronter à la résistance de l'animal humain... Et c'est à ce point qu'il faut aussi opérer un renversement de l'analyse des problèmes sociaux : ne seraient-ils pas d'abord le chant humain de nos sociétés exacerbées par leur domestication ? Ne représentent-ils pas le refus et la résistance au pouvoir ? Objets de la « prévenance » de ce dernier, les conduites marginales se dressent comme révoltes qui en appellent à la solidarité organique. Les problèmes sociaux quittent la marge que leur fixe la simulation sociale pour pénétrer au cœur de la vie sociale...

Gilbert Renaud
École de service social
Université de Montréal

NOTES

¹ Gouvernement du Québec, *Rapport du Comité d'étude sur l'assistance publique*, Québec, juin 1963.

² *Ibid.*, p. 124.

³ *Ibid.*

⁴ Gouvernement du Québec, *Rapport de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social*, 7 volumes, Éditeur officiel du Québec, 1967 à 1972.

⁵ Assemblée nationale du Québec, *Rapport de la Commission parlementaire spéciale sur la protection de la jeunesse*, Gouvernement du Québec, ministère des Communications, novembre 1982.

⁶ Gouvernement du Québec, ministère des Affaires sociales, *Cadre relatif au partage des responsabilités CSS-CLSC en matière de services sociaux*, Québec, décembre 1983.

⁷ Au Québec, le titre de « travailleur social » est réservé aux diplômés des Écoles universitaires de service social qui adhèrent à la Corporation professionnelle des travailleurs sociaux. Par extension, le terme sert à désigner l'ensemble de ces diplômés universitaires qu'ils soient membres ou non de la Corporation.

⁸ Le Rapport Charbonneau souligne de manière précise l'imbrication étroite de la prévention et de l'intervention communautaire : « Prévention et participation communautaire nous apparaissent les deux éléments peut-être les plus fondamentaux susceptibles d'assurer la viabilité d'une législation qui vise à apporter la réponse sociale la mieux adaptée aux divers besoins des jeunes... dans la majorité des cas, les projets à caractère communautaire sont surtout préventifs [...] et toute stratégie de prévention devra s'articuler prioritairement autour de l'action communautaire » (*op. cit.*, p. 441).

⁹ Touraine, A., *Production de la société*, Paris, Seuil, 1973, p. 236.

¹⁰ Cf. à ce sujet, Castel, R., *La Gestion des risques*, chap. 3, « La gestion prévisionnelle », Paris, Minuit, 1981, p. 115-153.

¹¹ Gouvernement du Québec, ministère d'État au Développement culturel. *La Politique québécoise du développement culturel*, Éditeur officiel du Québec, 1978, vol. 1, p. 172. Il importe de souligner, par ailleurs, que l'État québécois reprend les éléments du document de travail présenté en 1974 par M. Marc Lalonde, ministre canadien de la Santé nationale et du Bien-être social : « Face à tous ces dangers pour la santé qui tirent leurs origines dans l'environnement et le comportement humain, le système actuel des soins ne sert guère à autre chose qu'à accueillir et à soigner les victimes de ces abus... Il nous apparaît maintenant manifeste que l'assainissement du milieu, la réduction des risques auxquels l'individu s'expose délibérément et la connaissance approfondie de la biologie humaine, constituent des préalables essentiels à la réalisation d'une vie meilleure, plus longue et plus saine, pour un nombre accru de Canadiens [...] L'expression selon laquelle les individus sont « maîtres de leur propre sort » semble devoir se confirmer dans les faits. Si l'on compte véritablement améliorer la situation, il est indispensable que les Canadiens se proposent dorénavant d'accorder à la biologie humaine, à l'environnement et aux habitudes de vie, autant d'importance qu'au financement du système de soins [...] L'État doit s'employer non seulement à prolonger la vie des citoyens mais à rendre celle-ci plus saine, de sorte que tous jouissent pleinement des mesures toujours plus nombreuses de progrès économique et d'équité sociale » (Gouvernement du Canada, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, Lalonde, M., ministre, *Nouvelle perspective de la santé des Canadiens*, Ottawa, Information Canada, 1974, p. 5-6).

¹² La recherche-action et l'intervention sociologique procèdent de ce retournement du savoir dès lors qu'elles s'inscrivent dans l'action de mouvements sociaux à construire.

¹³ Peut-être conviendrait-il de cerner ici les fondements intellectuels qui structurent ma réflexion : au social usuel qui nous renvoie aux institutions découlant des rapports rationnels entre les individus (la société organisée par le travail de la Raison qui soude les individus entre eux) aboutissant à la construction d'un pouvoir (État) qui soumet les individus en prenant en charge la solidarité qu'il organise mécaniquement, à ce « social-étatique » donc s'oppose un social rivé à la conscience collective d'une communauté non atomisée. Cette communauté structurée à partir de l'échange et de l'interdépendance active une socialité naturelle, une organicité passionnelle et une

- 44 solidarité de base qui régulent la vie de ses membres et refusent sa domestication par le pouvoir étatique et rationnel. Autrement dit, le social-étatique procède du travail de la Raison qui entend se soumettre le social organique et il ne peut s'édifier que dans la mesure précisément où il détruit l'organicité en atomisant la communauté (individualisme) et en produisant ainsi une socialité artificielle (détachée d'une conscience collective) et une solidarité mécanique. Cf. à ce sujet, Maffesoli, M., *La Violence totalitaire*, Paris, PUF, 1979 ; *La Conquête du présent*, Paris, PUF, 1979 ; *L'Ombre de Dionysos. Contribution à une sociologie de l'orgie*, Paris, Méridiens/Anthropos, 1982.
- ¹⁴ Baudrillard, J., *À l'ombre des majorités silencieuses. La fin du social*, Paris, Denoël/Gonthier, 1982, p. 69-70.
- ¹⁵ Norbert Élias (*La Dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1975) a montré comment la naissance de l'État moderne au XII^e siècle s'amorce avec la curialisation des guerriers. Ce mouvement poursuit sa trajectoire jusque dans la domestication totalitaire qui s'achève dans l'État contemporain (cf. Maffesoli, M., *La Violence totalitaire*, *op. cit.*).
- ¹⁶ Maffesoli, M., *op. cit.*, p. 253-254.
- ¹⁷ En plus de Michel Maffesoli, on peut également se référer à Pierre Rosanvallon (*La Crise de l'État-providence*, Paris, Seuil, 1981) qui montre que le social-étatique procède de l'individualisme et de l'étatisme.
- ¹⁸ Lefort, C., « Maintenant », *Libre*, 77-1, p. 20.
- ¹⁹ Michel Maffesoli a bien cerné le rapport entre la domestication des passions et la construction de l'État : « [...] la domestication de la passion est à l'origine d'une baisse quantitative de l'intensité sociale (intensité des rapports sociaux) qui a pour corollaires la monotonie et l'atomisation, en un mot, une certaine désagrégation de la trame du tissu social qui rend indispensable la structure formelle de l'État, assurant abstraitement l'unité et la souveraineté de la collectivité » (*op. cit.*, p. 150).
- ²⁰ Au sujet de la ruse et de la réversion, cf. Baudrillard, J., *op. cit.* et Maffesoli, M., *La Conquête du présent*, *op. cit.*